



Canton de Hatley

RAPPORT DU MAIRE

Afin de se conformer aux exigences de l'article 955 du Code municipal du Québec, je vous fais rapport des revenus et dépenses du fonds d'administration de notre municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2009.

ANNÉE 2009

Les états financiers préparés par la firme SAMSON BELAIR/ DELOITTE & TOUCHE, S.E.N.C. montrent, pour l'année 2009, un surplus de 67 913 \$.

ANNÉE 2010

Pour l'année 2010 le conseil a adopté un budget de 2 952 910 \$ et fixé le taux de taxe de 0,47 \$ du 100 \$ d'évaluation, de 0,06 \$ du 100 \$ ainsi que 177,63 \$ par logement versé au gouvernement du Québec pour les services de la Sûreté du Québec, une taxe de 0,065 pour le service incendies, ainsi qu'une taxe de 0,10 pour les immobilisations des routes et une taxe d'environnement de 0,01 \$. L'année devrait se terminer avec un surplus.

Voici la liste des montants octroyés au-dessus de 25 000 \$ (loi 175).

Sani Estrie	Ordures / recyclage putrescibles	138 193 \$
Bruce Stoddard	Déneigement / Partie sud	213 138 \$
Jean-Luc Clément	Déneigement / Partie nord	191 026 \$
R.I.P.I.	Protection incendie	115 788 \$
Ville Sherbrooke	Protection incendie	42 121 \$
Somavrac inc.	Abat poussière	35 953 \$
RIGDRC	Enfouissement et putrescibles	58 940 \$
Sintra inc.	Pavage / chemin Dunant	153 052 \$
Construction DJL	Pavage / ch. MacDonald & Sherbrooke	184 566 \$
Construction DJL	Boisé du Chêne-Rouge / Phase III	227 871 \$
Grondin Excavation inc.	Desserte d'aqueduc & égouts	309 695 \$

ANNÉE 2011

Le conseil de la municipalité a investi considérablement dans la réfection du réseau routier en 2010. Le budget 2011 reflétera cette tendance lourde en y injectant un budget encore plus important. Les services de proximité offerts à nos citoyens seront maintenus et améliorés. La mise en service du barrage Massawippi permettra une mise à jour de nos procédures et engagements en terme de protection de l'eau et des rives du lac Massawippi. Une révision sera faite également à nos politiques des parcs, de loisirs, familiale, culturelle et d'encouragement à la construction domiciliaire. Une attention particulière sera apportée à une nouvelle politique de bienvenue.

Nous entendons également analyser la possibilité de diminuer la taxe foncière, le taux de taxation en regard de l'évaluation préoccupe toujours le conseil. La régie de protection contre les incendies sera mieux organisée et cela dans la perspective de plusieurs années.

Le conseil entend développer de nouveaux mécanismes afin de réduire certains coûts et/ou augmenter son efficacité auprès de citoyens par des services partagés avec d'autres municipalités c'est-à-dire la création d'ententes ou régies.

De ce fait, nous souhaitons offrir aux citoyens un meilleur éventail de services en termes d'accessibilité et en terme de locaux disponibles pour fins administratives, récréo-touristiques et communautaires. À cet effet, le conseil complètera le plan d'aménagement de notre territoire en y ciblant les actions à entreprendre dans un horizon de cinq (5) ans.

En conclusion, nous remercions la conseillère, les conseillers et le personnel de la municipalité pour leur participation et leur implication dans la saine gestion des affaires de notre municipalité, tout en rendant les meilleurs services possibles à nos citoyens.

Pierre A. Levac, maire